AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-6-65 387494

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)

(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.

C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL 15 F.

Supplément n° 1 au Bulletin n° 57 - JUIN 1965 — 22 Juin 1965

VIGNE

MILDIOU : Les Viticulteurs ayant pu suivre les notes de la Station d'Avertissements Agricoles devront effectuer, dès réception de l'avis, un nouveau traitement justifié par les taches fleuries provenant des repiquages provoqués par les dernières pluies et dont l'intensité est variable suivant les climats. Ce traitement devra être appliqué après l'opération du relevage ; nous attachons beaucoup d'importance à cette opération.

Dans le cas de persistance du mauvais temps, ne pas hésiter à effectuer le traitement anti-mildiou même en période de floraison. Rogner en fin de floraison.

OIDIUM : Ajouter un soufre micronisé mouillable à la bouillie anticryptogamique.

N.B. - De nombreux cas de rougissements nous sont signalés. Il s'agit très souvent d'attaques de Botrytis. Le traitement anti-mildiou est efficace.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER & DU POIRIER : Poursuivre les traitements.

OIDIUM : Il est recommandé d'ajouter du soufre mouillable dans la bouillie anti-tavelure et de continuer l'éradication des pousses malades.

CARPOCAPSE DES POMMES & POIRES : Avec la hausse de la température, les pontes se multiplient. Ajouter un insecticide aux bouillies déjà citées ; consulter la liste des produits homologués.

MOUCHE DES CERISES : Les premiers adultes ont été observés. Appliquer une pulvérisation de D.D.T. à 200 grammes ou d'insecticide agissant en profondeur tel que le Diméthoate à raison de 30 grammes de matière active par hectolitre. Tenir compte de la législation en vigueur.

ANTHRACNOSE DU CERISIER : Des cerisiers sont régulièrement dépouillés de leur feuillage par cette maladie. Les conditions étant favorables, un traitement avec un organique de synthèse est à appliquer après la récolte.

POU DE SAN JOSE : Dans les vergers contaminés où la sortie des jeunes larves s'effectue généralement fin Juin - début Juillet, effectuer un traitement abondant, sous forte pression, sur les branches et troncs, avec une bouillie à base d'oléoparathion, à la dose de 0 Kg 500 à 1 Kg par hectolitre.

POMMES DE TERRE

MILDIOU : Toutes les cultures de variétés sensibles ayant un développement normal doivent être de nouveau protégées contre le mildiou par une application de fongicides effectuée dans les meilleurs délais.

On pourra cependant surseoir au traitement pour les cultures plantées tardivement et n'atteignant pas 30 centimètres de hauteur.

CULTURES MARAICHERES

MILDIOU DE L'OIGNON - SEPTORIOSE DU CELERI : Les conditions atmosphériques sont favorables au développement de ces maladies ; renouveler les traitements conseillés dans notre note du 9 Juin.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : H. SOULIE.

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P105